



Déclaration FSU

CTSD 2nd degré du 30 janvier 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Absence de politique éducative & Réforme du collège

C'est en l'absence de politique éducative claire et ambitieuse que s'organise la rentrée 2018 dans les collèges. Des ambitions, il y en a pour le supérieur (la sélection partout), pour le lycée (« à la carte ») et pour le baccalauréat (renforcement du contrôle continu donc des inégalités socio-spatiales).

« Autonomie » ?!

Ce manque d'ambition se lit dans la répartition de la dotation départementale. Cette répartition qui, autrefois, il n'y a pas si longtemps, avait recours à 5 catégories s'est, comme les dotations, appauvrie pour ne plus se limiter qu'à trois catégories d'établissement avec la réforme du collège. En dotant à la structure les collèges, cette réforme se traduit par l'uniformisation massive des dotations et donc des conditions d'enseignement.

Pourtant, cette réforme ne devait-elle pas se faire au profit de l'adaptation aux situations particulières, locales ? « L'autonomie » n'était-elle pas le maître mot ? Nous avons toujours dénoncé cette autonomie comme étant un leurre car elle n'est pas mise au service de l'équipe éducative du collège mais de la seule orientation du chef d'établissement. Malheureusement, les faits nous donnent une nouvelle fois raison.

HSA

Quelque soit le collège, les structures et les organisations sont quasiment identiques : classe entière dans toutes les disciplines sauf quelques dédoublements ici ou là, notamment en sciences, lorsque les personnels acceptent de faire ces heures (en groupe) en heures-supplémentaires, c'est-à-dire au détriment de leur temps de repos, de vie familiale, sociale, politique ou culturelle...et donc au final au détriment de leur santé.

Cette pression est d'autant plus inacceptable qu'il ne faut pas oublier que le recours aux HSA est aussi, pour certains personnels, un moyen d'augmenter des salaires gelés depuis 2011 et des carrières dont les revalorisations aussi sont désormais bloquées. On a beau être en hiver, seuls les salaires et les carrières des fonctionnaires gèlent : ni les prix de l'immobilier, ni ceux des produits de première nécessité ne le sont, au contraire.....

Et, comme on le verra lors du CT sur les mesures de carte, vous demandez aux collègues de faire des HSA au détriment d'un autre qui doit aller faire un complément de service dans un autre établissement.





Mobilisation des personnels

Face à cette dégradation des conditions de rentrée, la FSU a été sollicitée par les personnels des collèges pour exprimer leur mécontentement. Près d'un quart des collègues ont ou vont demander à vous rencontrer, ce que vous avez accepté. Mais, M. l'Inspecteur d'Académie, il ne faut pas seulement les écouter. Il faut aussi les entendre c'est-à-dire satisfaire leurs revendications afin d'améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels. Evidemment, cela passe par une baisse des effectifs et donc un abondement de la dotation départementale. Cette dotation devra également être abondée pour permettre les inévitables ajustements de rentrée. A ce sujet, nous vous rappelons notre demande d'être associé à cette phase d'ajustement lors de GT en fin d'année scolaire et à la veille de la rentrée prochaine.

De même, la dotation départementale en moyens de vie scolaire doit aussi être abondée car cette dotation n'a pas été revue depuis plusieurs années alors que les dynamiques démographiques sont importantes. De plus, la disparition des Contrats Aidés vide au fil de l'année les vies scolaires. Certains établissements vous ont déjà interpellé sur ce sujet (Albert-Sidoisne, Victo-Hugo, par exemple). Nous réitérons donc notre demande d'organisation d'un groupe de travail sur ce sujet avant la fin de l'année scolaire 2017-2018.

Mais, pour améliorer ces conditions de travail, en vie scolaire comme en salle des profs ou en gestion, il ne suffit pas de créer les postes, encore faut-il les pourvoir. Les suppressions de postes ouverts aux concours 2018 devraient vous alerter dans ce sens. Pour cela, il est nécessaire de lancer un plan pluriannuel de recrutement pour donner de la visibilité aux étudiants comme aux non-titulaires se lançant dans la préparation des concours. Pour cela, il faut également rendre le métier attractif par la revalorisation des salaires, un avancement plus avantageux pour toutes et tous, la hausse significative du point d'indice de la fonction publique ainsi que par le renforcement d'une formation continue partant des demandes et des attentes des personnels, et non de la communication ministérielle !

Jean-Moulin

Pour la rentrée 2018, dans l'agglomération chartraine, ces difficultés se trouvent aggraver par l'incertitude qui règne autour de l'avenir du collège Jean-Moulin. Non, M. l'Inspecteur d'Académie, ce n'est pas seulement de la faute du Conseil Départemental ou de la ville de Chartres. L'Education Nationale a ici une lourde responsabilité vis à vis du collège, de ses élèves, de leurs familles et des personnels. Nous n'en serions pas à la troisième année de préparation de rentrée totalement incertaine si l'EN, dès la rentrée 2015, avait été très claire en accordant la désaffectation des locaux qu'à la condition **sine qua non** d'un transfert de mur à mur du collège. De même, avoir accepté un travail de re-sectorisation avec le Conseil Départemental qui ne tienne aucun compte de la question de la mixité sociale est inacceptable. Vous avez défendu en 2018 une sectorisation toujours aussi ségrégative socialement que celle que vous aviez dénoncée en 2017 sur ce même critère. Nous ne comprenons pas ce revirement et c'est pourquoi nous vous avons demandé en question diverse qu'un point soit fait sur la composition sociale des différents collèges avant et après fermeture du site actuel du collège Jean-Moulin.

Aujourd'hui nous avons la certitude et la preuve que le projet du Conseil Départemental

- ne répond à aucune urgence (la Cosmetic Valley n'est pas prête à aménager les locaux du site actuel),
- ne pourra pas respecter le calendrier très serré que le CD s'était donné puisqu'il est déjà très en retard et que les délais d'instruction des dossiers ou de passation des appels d'offre ne sont pas compressibles.





Dans ces conditions, M. l'Inspecteur d'Académie, il appartient à l'Education Nationale (et pas seulement au collectif Jean-Moulin) de défendre le service public d'éducation c'est-à-dire sa continuité mais aussi sa qualité ainsi que les conditions de travail de ses agents. Il faut refuser dès maintenant, c'est-à-dire dès le CDEN du 8 février, la désaffectation des locaux du site actuel du collège.

École-Entreprise

En l'absence d'ambition émancipatrice pour le collège de la part du MEN, d'autres institutions développent, elles, leur programme pour le système éducatif (qu'elles veulent réduire à son rôle de formation professionnelle), programme qui s'inscrit dans une vision plus générale en faveur de la transformation du citoyen-salarié en entrepreneur. Qu'elles fassent la propagande de ce mythe de l'entrepreneur participe évidemment du débat démocratique...mais ce débat et donc cette propagande n'ont rien à faire dans les établissements de la République. M. l'Inspecteur d'Académie, ces associations (EPA, BGE, très actives dans notre département) n'ont rien à faire dans les collèges et les lycées.

